

Analyse économique et financière de la production du manioc dans la commune de Ouèssè : vers une revalorisation de cette spéculation.

Economic and financial analysis of cassava production in the commune of Ouèssè: towards a revaluation of this speculation.

Vinablo Kodjo Dominique DAGBELOU

Enseignant chercheur

Institut Universitaire de Technologie-Université de Parakou -Benin (IUT/UP) –
Centre de Recherche en Entrepreneuriat-Création et Innovation (CRECI) - Laboratoire de
Recherche en Dynamique Economie et Sociale (LARDES – UP) - République du Bénin

Souleymane Adéyèmi ADEKAMBI

Enseignant chercheur

Institut Universitaire de Technologie-Université de Parakou -Benin (IUT/UP) - Centre de
Recherche en Entrepreneuriat-Création et Innovation (CRECI) - Laboratoire de Recherche en
Dynamique Economie et Sociale (LARDES – UP) - République du Bénin

Jacob Afouda YABI

Enseignant chercheur

Département d'Economie et Sociologie Rurale (ESR), Faculté d'Agronomie, Université de
Parakou, Bénin, Laboratoire de Recherche en Dynamique Economie et Sociale (LARDES –
UP) - République du Bénin

Date de soumission : 16/04/2025

Date d'acceptation : 10/06/2025

Pour citer cet article :

DAGBELOU. V. K. D et al. (2025) « Analyse économique et financière de la production du manioc dans la
commune de Ouèssè : vers une revalorisation de cette spéculation. » Revue International du Chercheur « Volume
5 : Numéro 2 » pp : 1141 - 1155

Résumé :

Le manioc joue un triple rôle en tant que source majeure de revenus, de garantie pour l'accès au crédit agricole et d'aliment de haute valeur nutritionnelle. Cependant sa production semble peu vulgarisée malgré l'existence d'unités industrielles de transformation pouvant l'intégrer dans les chaînes de valeur ajoutée, avec ses produits dérivés très demandés sur le marché national et international.

Ce travail vise l'analyse approfondie des indicateurs de rentabilité et les contraintes relatives la production du manioc dans la commune de Ouèssè. Un questionnaire a été utilisé pour collecter les données, via Kobocollect, sur un échantillon de 216 producteurs répartis dans six arrondissements. Les statistiques descriptives et les indicateurs de la rentabilité sont les outils d'analyse utilisés.

Les résultats justifient l'importance économique et financière du manioc avec une marge de 404 400FCFA/Ha et un ratio bénéfice-coût intéressant de 5,3 FCFA. Toutefois, les producteurs sont confrontés à l'absence d'assistance technique (84%), de main d'œuvre (78,8%) et de difficultés d'accès à leurs fermes faute d'infrastructures routières appropriées (92%). Il ressort de ces résultats que le bien-être de la population rurale doit être pris en compte par les décideurs à travers une attention à cette spéculation.

Mots clés : Manioc, coûts de production, rentabilité, bien-être.

Abstract

Cassava plays a triple role as a major source of income, a guarantee for access to agricultural credit, and a food of high nutritional value. However, its production appears to be underdeveloped despite the existence of industrial processing units that can integrate it into value-added chains, with its derivate products in high demand on the national and international markets.

This study aims to provide an in-depth analysis of profitability indicators and constraints related to cassava production in the commune of Ouèssè. A questionnaire was used to collect data, via Kobocollect, on a sample of 216 producers spread across six districts. Descriptive statistics and profitability indicators were the analytical tools used.

The results demonstrate the economic and financial importance of cassava, with a profit margin of 404,400 FCFA/ha and an attractive benefit-cost ratio of 5.3 FCFA. However, producers face a lack of technical assistance (84%), labor (78.8%), and difficulties accessing their farms due to a lack of adequate road infrastructure (92%). These results show that the well-being of the rural population must be taken into account by decision-makers by addressing this speculation.

Keywords: Cassava, production costs, profitability, well-being.

Introduction

La pauvreté et l'insécurité alimentaire constituent des potentielles menaces au développement des pays africains. Au Bénin, 35 % de la population souffre de pauvreté multidimensionnelle (INSAE, 2016). Pour améliorer cette situation, le secteur agricole apparaît comme un secteur de choix où plusieurs stratégies de promotion des cultures à fort potentiel économique sont promues par le gouvernement. En particulier, l'encouragement des producteurs à privilégier des cultures qui puissent leur permettre d'accroître la capacité de production et d'acquérir des équipements agricoles plus modernes est considéré comme une alternative crédible. Depuis 2016, le gouvernement béninois a priorisé certaines cultures à investissement massif telles que le coton, l'anacarde, l'ananas et le soja (MAEP, 2016). Parmi la liste des cultures prometteuses à la production et à l'exportation au Bénin, figure le manioc qui revêt une double importance. Premièrement, le manioc (*Manihot esculenta* Crantz) est une culture à fort potentiel économique, faisant l'objet d'un commerce national et international en plein essor pour sa demande ces dernières années, ses différents dérivés et ses usages multiples (Bamba & Kouadio 2022 ; Morgan and Choct, 2016 ; Balagopalan, 2002 ; Bankole, Tanimola, Odunukakan, and Samuel, 2013). Sa production améliore le pouvoir d'achat en milieu rural et renforce l'autonomisation des femmes qui sont les principales transformatrices du manioc en gari, tapioca, lafu, aklaklo, atchièkè etc. (Bamba & Kouadio 2022 ; Morgan and Choct, 2016 ; Balagopalan, 2002). Sa production étant moins exigeante en fertilisants agricoles et pouvant être installée dès les premières pluies, elle est adaptée aux conditions actuelles de variabilité climatique (Kouadio et al. 2023). Il est la quatrième culture vivrière après le riz, le maïs et le blé dans les pays en développement (Salvador et al., 2014).

Deuxième, le manioc présente une valeur nutritionnelle élevée, en raison sa teneur élevée en amidon qui constitue une source importante d'énergie métabolisable (Morgan and Choct, 2016 ; Balagopalan, 2002). Son rendement énergétique à l'hectare est souvent très élevé, et il a le potentiel de dépasser largement celui des céréales. Sa teneur en glucides avoisine 95,9%, celle en protéines 3,4% et celle en lipides 0,7% (Morgan and Choct, 2016). Dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne c'est la source, la moins chère de calories. De plus, ses racines tubéreuses contiennent des quantités significatives de vitamine C, de thiamine, de riboflavine et de niacine (FAO, 2016 ; 2022).

Longtemps considéré comme une culture qui ne se prêtait pas à l'intensification, le manioc a vu son importance s'accroître dans l'agriculture mondiale et, dans certains pays ouest-africains

comme le Ghana et le Nigeria, se renforcer considérablement. En 2012, la récolte a atteint des records (250 millions de tonnes), grâce au développement du commerce mondial de produits dérivés de manioc qui s'utilisent dans plusieurs domaines et industries (alimentation, brasserie, pharmacie, peinture, sacherie biodégradable, vêtements, sirop, amidon, colle, poudre, etc.) et à la forte croissance de la production en Afrique (47% de la production mondiale). L'Afrique de l'ouest fournit à elle seule plus de 33 % de la production mondiale de manioc (FAOSTAT, 2020). Les gros pays producteurs du manioc en Afrique sont le Nigeria (45 millions de tonnes par an), la République Démocratique du Congo (15 millions de tonnes par an), le Ghana et l'Angola (12 millions de tonnes par an chacun) et le Mozambique (9 millions de tonnes par an). La production du manioc s'intensifie partout dans le monde (FAO, 2016) grâce à la modernisation de sa production, de sa transformation en dérivés nouveaux (farine de manioc de haute qualité, amidons modifiés) utilisés en industrie autres que les dérivés traditionnels (gari, tapioca, cossettes, lafu, etc.). Aujourd'hui le manioc contribue donc grandement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'accroissement des revenus et à l'amélioration des conditions socio-économiques (Vernier et al., 2018).

Cependant, au Bénin malheureusement, la culture du manioc est demeurée quasi traditionnelle et ne suit pas ce mouvement. Selon le MAEP (2016- 2017), la production du manioc a connu une croissance générale plus ou moins régulière entre 1995 et 2016 et a atteint 3 892 287 tonnes de racines fraîches avec une superficie de 297 978 ha et un rendement en racines tubéreuses fraîches de 13,06 t/ha. Cette croissance est beaucoup plus due à l'augmentation des superficies et non à l'intensification de la production. En effet, les rendements ont évolué en dents de scie durant cette période, la production du manioc comparée de 2008 et de 2015, année de référence et année cible du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) respectivement, a connu une diminution de 5% faisant ainsi partie des deux cultures qui ont régressé en 2015 par rapport à 2008.

Au regard de tout ce qui précède il devient préoccupant d'analyser les conditions d'amélioration et d'augmentation de la production, de qualité et de la réduction du cout de ce produit multifonction (Kaboré et Bournia, 2019). D'abord il est très utile d'examiner dans quelle mesure l'augmentation de la productivité peut contribuer à améliorer les revenus des producteurs ? Quelle est la rentabilité économique et financière du manioc dans la commune de Ouèssè ? Quelles sont les contraintes qui perturbent la rentabilité de la production du manioc culture du manioc peut-elle être soutenue pour jouer ses multiples rôles déjà reconnus ?

Les études scientifiques sur la rentabilité de la production du manioc sont disponibles (Bamba, & Kouadio, 2022 ; FOA, 2016 ; 2022), mais elles paraissent ordinaires car la marge nette de production ou le revenu net a été le seul indicateur de rentabilité utilisé. Dans ce contexte, la présente recherche vise à combler cette insuffisance en analysant non seulement la rentabilité de la production du manioc à Ouèssè au Bénin avec d'autres indicateurs de performance, tels que le ratio bénéfice-coût, mais aussi en se consacrant à l'analyse des contraintes rencontrées par les producteurs dans ce domaine. L'ensemble de ces indicateurs serviront de base et d'outils de plaidoyer auprès des gouvernants pour la promotion du manioc comme une culture à fort pouvoir générateur de revenus.

Notre méthodologie a consisté à collecter à l'aide d'un questionnaire, via l'application Kobocollect. Les données primaires collectées telles que les caractéristiques sociodémographiques des producteurs, les coûts associés aux facteurs de production, la production totale obtenue et les difficultés rencontrées ont été collectées sur un échantillon aléatoire de 216 producteurs répartis dans six arrondissements de la commune de Ouèssè. Les principaux outils d'analyse utilisés sont les statistiques descriptives et les indicateurs de la rentabilité.

Dans la suite du travail, nous avons présenté les matériels et méthodes ; ensuite nous avons les résultats puis enfin la discussion desdits résultats.

1. Matériels et méthodes

1.1. Description et justification du milieu d'étude

Le milieu d'étude est la commune de Ouèssè. Elle est dans le département des collines qui compte six communes. Située à 231 mètres d'altitude, à la latitude 8°29'45'' et à la longitude 2°25'24'', elle est en plein cœur du Bénin et au Nord-Est du département des Collines. Elle s'étend entre l'Okpara à l'Est et l'Ouémé à l'Ouest sur une superficie d'environ 3 200 km², soit 2,56 % de la superficie nationale. Elle est limitée au Nord par la Commune de Tchaourou ; au Sud par les Communes de Savè et de Glazoué ; à l'Ouest par celles de Bantè et de Bassila ; et à l'Est par la République Fédérale du Nigéria.

La principale activité est l'agriculture qui occupent 97,5% des ménages suivie de la transformation agro-alimentaire, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce. En selon le PDC (2022), la production du manioc en 2012 représente 48% de la production des toutes

spéculations suivie de l'igname (19%), de l'arachide (14%) et du maïs (8%). La situation géographique de Ouèssè lui permet de faire des échanges commerciaux avec le Nigéria. Sur les (9) arrondissements de la commune cinq (5) ont été sélectionnés de manière raisonnée, après consultation avec les acteurs de la vulgarisation agricole de la zone, et après une réunion avec les groupements de producteurs de manioc tenue à l'arrondissement de Laminou (Août 2023) en se basant sur la quantité de manioc produite. Ainsi, les arrondissements de Laminou, de Djègbé, de Gbanlin, de Odougba, de ouèssè centre ont été sélectionnés.

2.2 Echantillon et base de données

L'unité d'observation de cette étude est le producteur du manioc. La liste des producteurs, disponible à la Cellule Communale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole de Ouèssè, a permis de constituer l'échantillon de l'étude de façon aléatoire en utilisant un générateur de nombres aléatoires dans Excel. La taille de l'échantillon (216 producteurs) a été déterminée en utilisant la formule de Cochran (1977), qui a également été utilisée dans des études antérieures, telles que celles de Dicko (2011) : $n = p (1-p) z^2 / e^2$

Tableau n°1 : Données de calcul de la taille de l'échantillon de l'étude

Indices	Significations	Valeurs
N	Taille de l'échantillon à déterminer	Indice calculé
P	Pourcentage de producteurs de manioc dans la commune	0,83
Z	Score correspondant à l'intervalle de confiance désiré	1,96
E	Marge d'erreur	0,05

Source : Résultat de la phase exploratoire $n = p (1-p) z^2 / e^2$ réalisé par les auteurs 2023

Ainsi $n = (0,83) * (1-0,83) * (1,96)^2 / (0,05)^2$. Soit $n=216$

La collecte des données a été réalisée sur la base d'un questionnaire enregistré dans kobocollect et rempli lors des entretiens individuels. Les données primaires collectées ont porté sur les caractéristiques sociales et démographiques des producteurs (âge, expérience, superficie emblavée, genre, niveau d'instruction et d'alphabétisation), l'estimation des coûts totaux de production (coûts variables et coûts fixes), le prix de vente du manioc frais ; transformé en gari et autres dérivés et celui transformé en cossettes pour les usines d'alcool (YUKEN International et SUCOBE) ; puis les contraintes de production y afférentes.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par arrondissements

Arrondissement	Nombre de producteurs de manioc	Pourcentage (%)
----------------	---------------------------------	-----------------

Laminou	54	25
Ouèssè	38	17
Gbanlin	42	20
Odougba	40	18
Djègbé	42	20
Total	216	100

Source : Résultat de la phase exploratoire réalisés par les auteurs, 2023

2.3 Méthode d'analyse des données

Des statistiques descriptives ont été utilisées pour présenter les fréquences relatives et absolues, moyennes (avec écart-type), ainsi que les maximums et minimums des données collectées suivant leur nature. Plus spécifiquement, la marge nette de production du manioc et le ratio bénéfice-coût ont été utilisés comme indicateurs d'analyse de la rentabilité.

2.3.1. Marge nette

Pour calculer la marge nette de production de manioc, il est possible d'utiliser directement : soit le produit brut en valeur, soit la marge brute de production. Dans le premier cas, les coûts totaux /charges totales de production sont déduits directement du produit brut en valeur. Dans le second cas, seuls les coûts fixes sont déduits de la marge brute (Yabi et al., 2012 ; Sigie et al., 2019).

Les formules mathématiques de ces deux méthodes de calcul s'écrivent de la manière suivante : **$MN = PBV - (CV + CF)$ ou $MN = MB - CF$** (en FCFA/Ha).

PBV (Produit Brut en Valeur) : correspond à la valeur totale des produits issus d'un processus de production. Dans son calcul, les flux internes ont été comptabilisés ainsi que les productions non encore vendues au prix du marché, c'est-à-dire au prix auquel le producteur pourrait vendre sa production (Sodjinou, 2016). CV (Coûts Variables) : englobent les dépenses liées à l'acquisition d'intrants de productions du manioc. Dans cette recherche, il s'agit notamment des prix liés à la main d'œuvre et aux transports des produits de récolte. CF (Coûts Fixes) : dépenses qui ne dépendent pas du volume de production, principalement les dépenses d'investissement. Dans cette recherche, les coûts fixes regroupent la valeur de l'amortissement linéaire des outils et équipements utilisés par les producteurs du manioc. Lorsque $MN > 0$, la production de manioc est économiquement rentable. Si $MN < 0$, elle ne l'est pas (Paraïso et al., 2011 ; Yabi et al., 2012 ; Sigie et al., 2019). Cette deuxième situation peut être due à des coûts variables trop importants et un produit brut insuffisant pour couvrir ces coûts, ou à des coûts

fixes exorbitants. Il est important de préciser que le revenu agricole du producteur est assimilé à la marge nette de la production du manioc dans cette recherche.

2.3.2. Bénéfice/Coût (RBC)

Le Ratio Bénéfice/Coût est un indicateur d'analyse financière qui exprime le profit financier obtenu par l'investissement d'une unité de capital (Yabi et al., 2012 ; Sigue et al., 2019). Soit D l'ensemble des bénéfices obtenus après un investissement total (également appelé produit brut en valeur) et CT l'ensemble de tous les coûts de production exprimés en valeur, y compris la main d'œuvre familiale. La formule est la suivante : $RB/C = D/CT$

L'interprétation du RBC se fait en le comparant à la valeur de l'unité « 1 ». Les deux possibilités de cas qui peuvent être observés sont : (i) $RBC > 1$, alors la production du manioc est financièrement rentable car 1 FCFA investi génère donc plus d'1FCFA ; (ii) $RBC < 1$, alors la production du manioc n'est pas financièrement rentable car elle ne permet pas de récupérer le capital investi.

3. Résultats

3.1 Caractéristiques sociales et démographiques des producteurs de manioc enquêtés

Le tableau n°3 présente les caractéristiques des producteurs de manioc. Dans la zone de recherche, l'âge moyen des producteurs enquêtés est 42 ans (+ ou -11,25) avec une expérience moyenne de 7 ans (+ ou -1,2) dans la production du manioc. La production du manioc n'est pas une nouvelle activité mais elle a suscité un regain d'intérêt ces dernières années par les jeunes. Ces producteurs emblavent en moyenne 2,5 ha avec un maximum de 23ha.

La majorité des producteurs sont des hommes 85%. Quant au niveau de scolarisation des enquêtés seul 65% sont scolarisés mais seulement 32% savent lire et écrire dans leurs langues locales.

Tableau n° 3 Caractéristiques sociodémographiques

Variables	Variables quantitatives			
	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Age	43	11,25	23	67
Expériences dans la production du manioc	12	1,2	5	23
Superficie de production	4	1,3	1,5	16
	Variables qualitatives			
		Effectif	Pourcentage (%)	

Sexe	Homme	184	85	
	Femme	32	15	
Scolarisation		140	65	
Alphabétisation		69	32	

Source : Résultats d'analyse des données ; réalisés par les auteurs 2023

3.2. Indicateurs de rentabilité

Le tableau n°4 informe sur les indicateurs de rentabilité économique et financière estimés. Les producteurs dépensent en moyenne 75 600 FCFA/Ha comme coût total de production à l'hectare. Cette charge totale d'exploitation est totalement couverte par le produit brut en valeur qui s'élève à 480 000FCFA à l'hectare. La marge nette, qui est la différence entre ces deux valeurs est bien positive et s'élève à 404 400FCFA/Ha. Les valeurs de cet indicateur justifient que la production de manioc est économique rentable.

Le ratio-bénéfice-coût estimé est supérieur à 1. Cela signifie qu'un investissement de 1 FCFA dans la production du manioc génère en moyenne 5,34 FCFA. Cela confirme que la production du manioc est également financièrement rentable.

Tableau n°4 : Coûts de production et indicateurs de rentabilité

Indicateurs	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Produit brut en valeur (FCFA/Ha)	480 000	167 000	89 000	1 800 000
Charge variable (FCFA/Ha)	45 400	18 400	13 700	125 000
Charge Fixe (FCFA/Ha)	30 200	12 200	6 300	68 600
Coût total de production	75 600	21 100	20 000	193 600
Valeur de la main d'œuvre familiale (FCFA/Ha)	16 000	4 500	10 500	62 800
Marge nette (FCFA/Ha)	404 400	128 500	69 100	1 606 400
Ratio Bénéfice-cout (FCFA/Ha)	5,34	1,7	3, 45	8,29

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, réalisés par les auteurs 2023.

3.3. Contraintes liées à la production

Les producteurs de manioc rencontrent un nombre de contraintes dont les plus remarquables méritent une attention. La plupart des producteurs font face à des difficultés d'ordre technique et de commercialisation. Les difficultés d'ordre technique comprennent l'absence d'assistance technique (85%), le manque d'outils appropriés pour la production notamment les tracteurs pour la mécanisation et l'augmentation de la productivité (78,34%), le difficile accès aux infrastructures routières pour le transport post-récolte (94%). Par rapport aux contraintes relatives à la commercialisation, l'instabilité des prix et les charges de transport supportée ont été soulevées (82%).

4. Discussion

L'objectif de cette étude est d'évaluer la rentabilité de la production du manioc et les contraintes rencontrées par les producteurs du manioc dans la commune de Ouèssè. Les résultats principaux indiquent que la production du manioc est et restera une source de revenus, en raison de ses multiples produits dérivés et de son usage comme matières premières dans différentes industries puis elle est économiquement et financièrement rentable. Cependant les producteurs rencontrent un certain nombre de difficultés dont notamment l'absence d'assistance technique, la manque d'outillages appropriés pour la conservation et la transformation en produits finis, la mauvaise qualité des infrastructures routières et logistiques, l'accès aux marchés rémunérateurs.

La transformation du manioc est globalement assurée par les femmes rurales (Bamba & Kouadio, 2023). Ces dernières éprouvent d'énormes difficultés pour obtenir l'eau nécessaire à ladite transformation. Cette transformation nécessite la mobilisation de la main d'œuvre familiale. Pour entretenir ladite main d'œuvre, il y a lieu de recourir aux marchés rémunérateurs. Trois principaux marchés s'ouvrent aux producteurs de la zone d'étude. Le marché de vente de manioc frais, celui de produits transformés notamment le gari, le lafu, le klaklo, le atchièkè, les cossettes à consommation humaine et animale puis enfin les cossettes destinées aux marchés des industries de distillerie et d'alcools installées à Savè et Savalou. Pour accéder à ces marchés, les producteurs éprouvent de difficultés, ce qui réduit leur performance logistique (Kaboré et Bourn, 2019).

L'étude montre également que la production du manioc est économiquement rentable, ce qui est conforme aux résultats de Vernier et al., (2018). Les producteurs sont capables de couvrir les charges d'exploitation courantes comme les charges fixes et les charges variables pour en

dégager une marge bénéficiaire (FAO, 2016, Vernier et al., 2018). De plus, le ratio bénéfice-coût est impressionnant (Kaboré et Bourna, 2019), suggérant que pour chaque franc CFA investi, les producteurs peuvent gagner plus de cinq fois leur montant. Cette rentabilité est supérieure à celle des cultures traditionnelles telles que le maïs et le coton (Dossa et al. 2018). En effet pour Dossa et al. (2018), bien que le maïs et le coton soient des cultures très encadrées et produites spécialement et pour assurer respectivement la sécurité alimentaire et un revenu conséquent aux ménages, elles présentent un ratio bénéfice-coût de 1,28 FCFA et 1,16 FCFA respectivement. Aussi Paraïso et al. (2011) ont montré qu'en investissant 1 F CFA dans la production du fonio au Nord Bénin, les producteurs gagneraient en moyenne plus du double de leur investissement soit 2,78F CFA. De même, Yégbème et al. (2023), dans leurs travaux sur la production du sésame dans la commune de Matéri au Nord Bénin, ont montré que la culture de sésame ; comme nouvelle culture ; a un RBC de 3,18 ; ce qui reste de loin meilleure comparée à ceux du maïs, du coton et même du fonio.

Le RBC de 5,34 obtenu dans notre étude est même plus intéressant que celui de la culture de sésame. Ces résultats corroborent ceux de Vernier et al., (2018) ; Bamba & Kouadio (2023) dont les résultats montrent que la culture du manioc est réellement rentable et procure des revenus importants aux producteurs. La valeur de produits bruts arrive à amortir les charges totales de production y compris la main d'œuvre familiale.

La production du manioc exige une importante participation de la main d'œuvre notamment à la mise en terre des boutures, à la récolte des tubercules (ramassage et même le transport). Dans ce travail la valeur de la main d'œuvre est estimée à 75 600 FCFA/Ha. Cette implication de la main d'œuvre montre également l'importance de la culture du manioc dans la zone d'étude.

Malgré l'importance de la culture et sa rentabilité, il ressort des difficultés auxquelles les producteurs sont confrontés. Celles-ci incluent l'absence d'assistance technique, les manques d'outillage approprié, et la mauvaise qualité des infrastructures routières et logistiques. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par Myint et al. (2020) et Teklu et al. (2021). Ainsi les autorités à divers niveaux et autres partenaires de soutien aux producteurs doivent s'engager à prendre en comptes ces difficultés avec des interventions stratégiques pour soutenir les producteurs dans le but d'optimiser et d'augmenter aussi bien la productivité et la production. De telles interventions peuvent inclure le soutien technique, la formation et la mise à disposition d'outils et d'équipements adéquats sans oublier la nécessité d'améliorer la qualité des infrastructures routières et logistiques. Cela aidera non seulement à augmenter la production

des producteurs mais également leur faciliter l'accès aux marchés de leurs produits finis afin donc d'améliorer la qualité de vie desdits producteurs.

Conclusion

La culture du manioc joue un rôle très important dans le monde en général, en Afrique et au Bénin en raison de ses multiples avantages notamment sa contribution significative aux revenus des ménages, son potentiel nutritionnel qui le rend très utile aussi bien dans l'alimentation humaine qu'animale. De plus le manioc est aujourd'hui très utilisé dans plusieurs industries à savoir l'industrie pharmaceutique, la distillerie, la boulangerie, la peinture etc. (Bezerra et al., 2019). Au Bénin plusieurs industries utilisent le manioc comme matières premières principales pour leur fonctionnement (MAEP, 2023).

Cette étude a mis en évidence que la production du manioc, même considéré comme produit traditionnel, est non seulement économique rentable, avec une marge bénéficiaire de 404400 FCFA /Ha, mais aussi financièrement attrayante avec un ratio bénéfice-coût de 5,34. Cela suggère que la culture du manioc doit être soutenue aujourd'hui plus qu'hier surtout qu'elle offre une grande opportunité d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les femmes rurales.

Cependant, pour améliorer les conditions de vie des producteurs et renforcer la filière, des interventions stratégiques sont nécessaires. Ces interventions doivent inclure l'assistance technique pour améliorer les connaissances et compétences des producteurs, nécessaires pour augmenter la productivité du manioc, la qualité des infrastructures routières et logistiques, l'approvisionnement en équipements et outils adéquats qui peuvent augmenter l'efficacité de la production.

Références bibliographiques

- Balagopalan, C. (2002) « Cassava utilisation in food, feed and industry ». In: Hillock RJ, tresh JM, BellotiAC, editors. Cassava: Biology, production and utilisation ; p. 301-318 [Kerala, India].
- Bamba, V., & Kouadio, K. E. (2022) « Lutte contre la pauvreté en Côte d'Ivoire : une analyse économique et financière de la filière manioc à Daloa », *Revue Française d'Economie et de Gestion* 3 (7) p. 332 – 348.
- Bankole, Y. O., Tanimola, A.O., Odunukan, R. O., Samuel, D. O., (2013) « Functional and nutritional caharacteristics of cassava flour (lafun) fortified with soybeans ». *JESR*; 3 (8) p.163-170.
- Bezerra C.B., Medeiros E.V., Silva C.A.D., Notaro K.A., Negreiros A.M.P. et Júnior R.S., 2019. Non-autoclaved poultry litter and soil are efficient in controlling *Scytalidium lignicola* growth, the causal agent of cassava black root. *Summa Phytopath6ol*, 45, p. 191-196.
- Cochran, W.G. (1977) *Sampling Techniques*. 3rd Edition, John Wiley & Sons, New York.
- Dossa, K. F., Enete, A. A., Miassi, Y. E., & Omotayo, A. O., (2023) Economic analysis of sesame (*Sesamum indicum* L.) production in Northern Benin. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6, 1015122. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.1015122>
- FAOSTAT (2017) Crop Production in 2014: Cassava Data [Internet]. <http://faostat3.fao.org>
- FAOSTAT (2020) Cassava production <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/QCL> (Consulté le 03 juin 2025)
- FAO. 2022. World Food and Agriculture – *Statistical Yearbook 2022*. Rome.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation l'agriculture) & MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), (2016) « Politique semencière du Bénin : stratégie de développement & plan d'actions ». MAEP/FAO/PPAAO-Bénin. 103 p. Dépôt légal N° 8502 du 03 février 2016, Bibliothèque Nationale du Bénin, 1er trimestre. ISBN : 97899919-2-078-8
- Kaboré Z. Bourn K. (2019) « A la recherche des sources de la performance logistique : proposition d'un modèle conceptuel ». *Revue Internationale des Sciences de Gestion* Vol. 2 N.4 p : 515 – 536.
- Kouadio, K. H., Koné, W. A., Touré, G.P.T., Abobi, H. D. A., Konan, N. L., Assi, A. J., N'Guessan, J. A. D., Yapo, R. G., Dibi, E. B., Masse, D., (2023) « Amélioration du rendement du manioc (*manihot esculenta crantz*) par la jachère mixte *chromolaena odorata*-*cajanus cajan* au centre de la cote d'ivoire » *Agronomie Africaine* 35 (1) p. 63 – 74.

MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), C « Catalogue Béninois des Espèces et Variétés végétales (CaBEV) » INRAB/DPV/PPAAO/ProCAD/MAEP CORAF/WAAPP. 335 p. Dépôt légal N° 8982 du 21 octobre 2016, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin, 4ème trimestre. ISBN : 978-99919-2-548-6.

MAEP Direction de la Statistique Agricole (DSA), Avril 2023. Indicateurs macroéconomiques du secteur agricole 2023. MAEP Cotonou, Bénin. <https://dsa.agriculture.gouv.bj/statistics/macroeconomique>

Morgan N. K. Choct M., Cassava: (2016) Nutrient composition and nutritive value in poultry diets, *Animal Nutrition*, Vol. 30 p.1-9 <http://dx.doi.org/10.1016/j.aninu.2016.08.010>

Myint, D., Gilani A. S., Kawase, M. and Watanabe, N. K. (2020) «Sustainable Sesame (*Sesamum indicum* L.) Production through Improved Technology: An Overview of Production, Challenges, and Opportunities in Myanmar, *Sustainability*, 12, 3515; doi:10.3390/su12093515

INSAE, Tableau de bord social 2016 ; Profils socioéconomiques et indicateurs de développement.

Paraiso A., Olodo G. P., Tokoudagba S. F., Yégbemey R. N., Sanni A. & Gumetzoe Y. M. D. (2012) Déterminants et contraintes de la production du miel dans le nord-ouest du Bénin : cas des communes de Natitingou et de Tanguiéta *J. Rech. Sci. Univ. Lomé* (Togo), 2012, 14(1) : 69-84

Salvador E.M., Steenkamp V. et McCrindle C.M.E., (2014) « Production, consumption and nutritional value of cassava (*Manihot esculenta*, Crantz) in Mozambique: An overview ». *Journal of Agricultural Biotechnology and Sustainable Development*, 6, p. 29-38.

Sigue H., Labiyi A. I., Issiaka K., Yabi, A. J et Biaou G. (2019) « Effet des composantes de la technologie microdose sur la performance économique et financière des exploitations agricoles du kouritenga et du zondoma au burkina faso » *African Crop Science Journal*, Vol. 27, No. 3, pp. 331 – 349.

Sodjinou, E. (2016) « Guide pratique d'analyse financière d'une entreprise agricole : Théorie et application à la pisciculture ». Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Teklu, D.H.; Shimelis, H.; Abady, S. (2022) «Genetic Improvement in Sesame (*Sesamum indicum* L.): Progress and Outlook: A Review». *Agronomy*, 12, 2144. <https://doi.org/10.3390/agronomy12092144>

Vernier P., N'Zué B. et Zakhia-Rozis N., (2018) « Le manioc, entre culture alimentaire et filière agro-industrielle ». Editions Quae.

Yabi A. J., Paraiso A. Ayena R. L. & Yégbèmey R. (2012) « Rentabilité économique de production agricole sous pratiques culturales de gestion de la fertilité des sols dans la commune de Ouaké au nord du Bénin » *Annales des Sciences Agronomiques* 16 (2) : 229-242.

Yégbèmey ; N. R. Gbéto ; A. Dohou ; D. M. Yabi ; A. J. (2023) « Importance économique et financière de la production du sésame (*Sesamum indicum* L.) au Nord-Bénin : un trésor sous exploité » *Ann. UP, Série Sci. Nat. Agron.* Juin 2023, Vol.13 (No.1) : 77-84.